



La hausse de l’empreinte du numérique d’ici 2025 est due à la croissance d’usagers, des objets connectés, de la taille des écrans et à un tassement des gains de l’efficacité énergétique.

Cinq écogestes pour réduire notre empreinte environnementale numérique

Comment réduire notre impact environnemental lié au numérique? Voici cinq idées.

1 Allonger la durée de vie des appareils

Pour réduire notre impact, le tout premier conseil est l’allongement de la durée de vie de l’appareil, en en prenant soin. Cela peut aussi passer par l’acquisition d’occasion, le reconditionnement, ou encore la location de matériel. Pour éviter l’impact en fin de vie, on peut rapporter le matériel au magasin lors d’un nouvel achat, ou le déposer dans un point de collecte. Avant tout achat, évaluer d’abord soigneusement nos besoins fonctionnels, conseille Point de M.I.R.

2 Éviter l’énergie vampire

Dans l’utilisation quotidienne, veiller à bien gérer l’énergie. “Je suis pour l’extinction des feux, y compris dans l’entreprise, indique Bela Loto. On éteint tous nos ordinateurs la nuit, par exemple s’il n’y a pas de mises à jour prévues. C’est aussi lutter contre les veilles cachées – les voyants lumineux – ce qu’on appelle l’énergie vampire. Installer des multiprises à interrupteur économise 80 euros par an dans un ménage français.” En particulier, éteindre la box, “tête chercheuse toujours en train de travailler”, la nuit où l’on ne s’en sert pas, ou la journée où l’on est au boulot. Limiter l’usage du streaming sur le smartphone ou encore la luminosité de nos écrans.

3 Limiter la taille des écrans

Limiter la taille des écrans plats. Entre autres, plus c’est grand, plus ça consomme. La taille des écrans va doubler entre 2010 et 2025, selon l’expert Frédéric Bordage et l’impact environnemental des télé (numériques) va sévèrement augmenter (9 à 26% des impacts en 2025).

4 Privilégier les sites écoconçus

Favoriser l’écoconception dans les services numériques (sites web et applications). “Il s’agit d’adopter une démarche de frugalité pour les sites internet, explique Bela Loto. Il faut se poser la question: que veux-je faire sur mon site? Que l’usager puisse cliquer là, avoir cette info... L’idée est de ne pas balancer des animations qui ne servent à rien, poster des photos trop grandes et trop gourmandes... Il faut essayer de solliciter le moins possible le microprocesseur de l’appareil, les ressources Internet: moins de requêtes et d’aller et retour avec les serveurs. Un site écoconçu, c’est un site qui est adapté à ce que l’on veut, ergonomique, sobre, mais pas forcément moche! Il commence à y avoir des développeurs dont c’est la spécialité.”

5 Purger les pièces jointes

Dans la messagerie, purgez les pièces jointes, pour éviter leur stockage. Éviter aussi d’en envoyer.

So. De.

Extraction des métaux

Outre l’impact sur les émissions de gaz à effet de serre, dans les indicateurs de l’empreinte environnementale du numérique, “il y a aussi la pollution des eaux, de l’air, du sol, la perte de biodiversité, la consommation de l’eau, la consommation d’énergie qui est, elle, liée au gaz à effet de serre”, énumère Bela Loto. L’empreinte environnementale numérique, c’est tout un ensemble. Ce que l’on ne sait pas, c’est que l’impact environnemental a lieu lors de l’extraction des métaux (dans un smartphone, une cinquantaine, NdlR) et la fabrication de nos appareils, avant même de l’utiliser. Pour l’extraction, il y a tout un processus chimique extrêmement polluant car on doit obtenir un degré de pureté de minerais proche de la perfection. Ensuite, une grande partie (du résultat de ce processus) va être déversée dans l’eau, le sol... C’est 70 à 80% de l’impact, cette première étape du cycle de vie. Le premier geste le plus pertinent est donc d’allonger la durée de vie de l’appareil. À tout moment de mon utilisation, je vais devoir prendre soin de mon matériel. Il ne faut pas qu’il soit cassé, il faut que je le comprenne... Après la deuxième étape, c’est la fin de vie qui va être impactante. Parce qu’elle se fait mal. Soit il n’y a pas de cadre réglementaire, soit pas de collecte, soit pas d’informations, soit il y a de la négligence. Les 20 à 30 autres pour cent de l’empreinte se partagent entre cette fin de vie et l’usage.” So. De.